



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 04-100425

Budget Principal Ville – Vote affectation du Résultat constaté au CA 2024 sur le Budget 2025

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **28 mars 2025** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **24**

Absents : 02

Procurations : 03

Total des votes : 20

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

LE MAIRE,

Johnny PAYET



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU DIX AVRIL
2025

L'an deux mille vingt-cinq le **DIX AVRIL** à **DIX-HUIT HEURE ET DOUZE MINUTES** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Érick BOYER conseiller municipal – Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Mickaël PAYET conseiller municipal – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Micheline CLAIN conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal

PROCURATION(S) : Sabrina HOARAU conseillère municipale à Marie-Lourdes VÉLIA – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Héliette THIBURCE – Emilie NALEM conseillère municipale à Sabine IGOUFE

Publicité faite le 15 avril 2025

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20250410-DCM04-100425-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

Affaire 04-100425

Budget Principal Ville – Vote affectation du Résultat constaté au CA 2024 sur le Budget 2025

Le compte Administratif 2024 du Budget Principal, voté le 10 avril 2025, a constaté au 31 décembre 2024 un résultat cumulé de fonctionnement égal à 322 443,00 € et un résultat cumulé d'investissement de 1 676 756,08 €.

Ces résultats ayant été approuvés, il convient maintenant de les affecter sur le budget 2025.

Le Maire propose d'affecter les résultats cumulés 2024 pour les deux sections selon le tableau d'affectation suivant :

Affectation du résultat constaté au CA 2024	Montants en €
Résultat de fonctionnement 2024 à affecter	322 443,00
Besoin de financement de la section d'investissement	0
Résultat d'investissement 2024 à affecter	1 676 756,08
Affectation proposée :	
<ul style="list-style-type: none">Affectation en recette en section d'investissement au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement	0
<ul style="list-style-type: none">Affectation du solde en section de fonctionnement (inscription au compte R002)	322 443,00
<ul style="list-style-type: none">Affectation du solde en section d'investissement (inscription au compte R001)	1 676 756,08

Les documents relatifs à cette affaire sont consultables auprès de la Direction Ressources.

La présidence étant assurée par Sabine IGOUFE, 1^{ère} adjointe.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés, **3 contres** (Jean-Luc SAINT-LAMBERT, Joëlle DELATRE, Jean-Yves VACHER), **6 abstentions** (Frédéric AZOR, Joseph Luçay CHEVALIER, Erick BOYER, Sophie ARZAL, Yannick BOYER, Sylvie LEGER) et M. le maire ne prenant pas part au vote,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **VALIDE** les propositions d'affectation du résultat 2024 du budget principal sur le budget supplémentaire 2025,
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence l' élu délégué de signer tous les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme
Le Maire,


Johnny PAYET

